

LA CONTRIBUTION DES MIGRANTS AU DEVELOPPEMENT DE L'HEVEACULTURE DANS LE SUD-COMOE: UNE ETUDE DE CAS DU VILLAGE D'ANGA DANS LE DEPARTEMENT D'ADIAKE

COULIBALY Sidiki Youssouf, Assistant. Institut de Géographie Tropicale (IGT)
Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan. Mail. sidik_coul@yahoo.fr

RESUME

L'objectif visé par la présente étude est de montrer la contribution des migrants dans le développement de l'hévéaculture à Anga, un village du sud-est de la Côte d'Ivoire dans le département d'Adiaké.

L'observation directe, la recherche documentaire, l'entretien et l'enquête par questionnaire ont été les techniques utilisées pour la méthode de collecte des données.

Il ressort de cette étude que 60 % des producteurs d'hévéa sont des migrants; ils fournissent plus de 88 % de la récolte du caoutchouc. L'adoption de cette spéculation par les migrants a été favorisée par un retrait des autochtones de l'activité agricole après la chute des cours du binôme café-cacao au début des années 1980.

Mots clés : Migrant, Développement, Hévéaculture, Adiaké, Anga.

ABSTRACT

The objective of this study was to show the contribution of migrants in the development of rubber cultivation in Anga, a village in south-eastern Côte d'Ivoire in the Adiaké department.

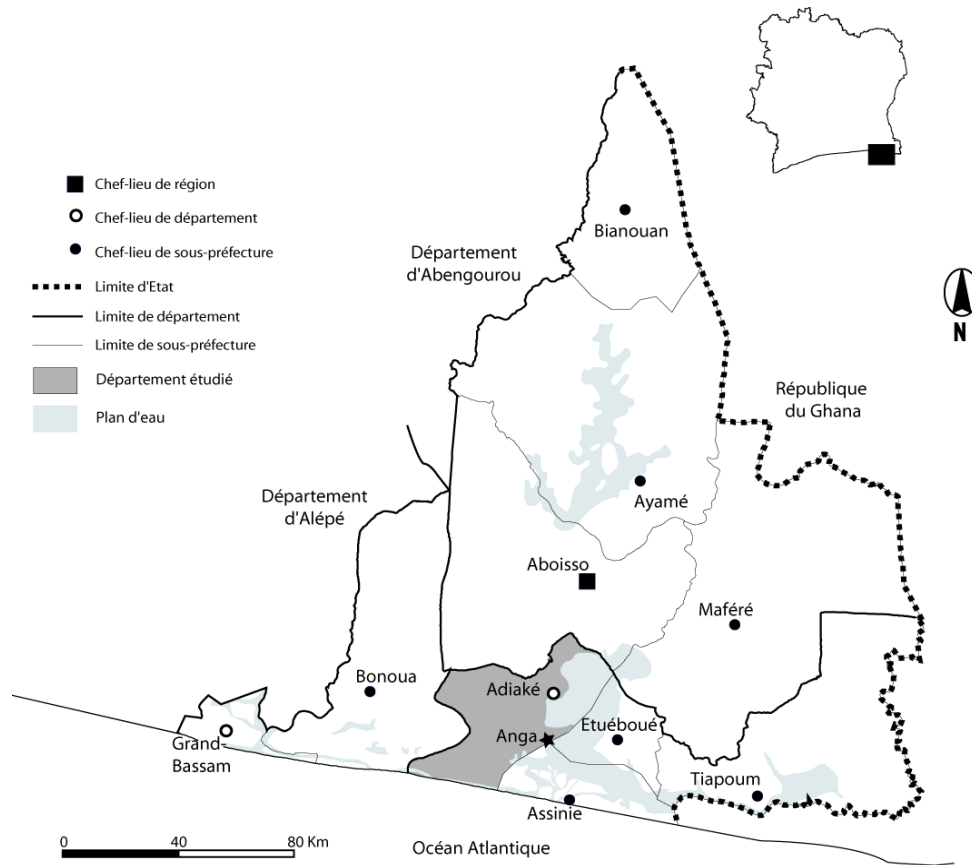
Direct observation, information retrieval, maintenance and the questionnaire survey techniques are used for the data collection method. It appears from this study that 60 % of rubber producers are migrants with more than 88 % of the harvest rubber. The adoption of rubber cultivation by migrants was supported by a withdrawal of indigenous agricultural activity after the fall in coffee and cocoa in early 1980.

Keywords: Migrant, Development, rubber production, Adiaké, Anga.

INTRODUCTION

L'agriculture est la principale activité économique de la Côte d'Ivoire. Elle emploie 2/3 de la population active et génère 47 % des recettes étatiques (Minagra, 2009). L'activité agricole en Côte d'Ivoire a longtemps été dominée par la culture du café et du cacao. En termes de production au plan mondial, la Côte d'Ivoire occupe les 1^{er} et 5^{ème} rang respectivement pour le cacao et le café (Koffi, 2007). Cette performance résulte d'une politique volontariste héritée du pouvoir colonial principalement fondé sur le recrutement d'une main-d'œuvre non originaire des bassins de production. Cette politique agricole a suscité d'importantes migrations internes comme externes et a accru la mobilité de la force de travail (Dian, 1978). La main-d'œuvre agricole issue de ces mouvements migratoires a joué un rôle déterminant dans le développement du binôme café-cacao en Côte d'Ivoire. Avec la détérioration des coûts du binôme café-cacao au début des années 1980 et l'abandon des plantations de café et de cacao par les autochtones, les migrants sont devenus planteurs (Chaléard et Charvet, 2007). Les autochtones ont souvent vendu les forêts ou les vieilles plantations de café et cacao aux manœuvres qui ont procédé systématiquement à des reconversions agricoles. De nouvelles cultures de rente apparaissent sur les terres, en remplacement de caféiers et cacaoyers. L'hévéa, l'une de ces nouvelles cultures, attire un grand nombre de paysans du fait de sa rentabilité. La localité d'Anga, située dans le département d'Adiaké (figure 1), n'échappe pas à cette réalité.

Figure 1 : Localisation géographique du village étudié



Source:RGPH,1998.
Dessin :Loba Akou

La création des premières plantations de café et cacao a été initiée en Côte d'Ivoire entre 1880 et 1888 sur les bords de la Lagune Aby, au Sud d'Aboisso, à Elima (Dian, 1978). Le département d'Adiaké, délimité dans sa partie Nord par celui d'Aboisso, a attiré des populations issues d'autres contrées du pays et de pays limitrophes de sorte que depuis 1975, environ 1/3 de la population résidente est non autochtone (Essan, 1986) du fait du développement des cultures caféière et cacaoyère.

Anga a été choisie comme champ d'expérimentation du fait de l'importance de l'hévéa depuis deux décennies (RNA, 2001). La culture de l'hévéa y est désormais au nombre des activités qui domine la vie économique. Vu la tranche importante de non autochtone impliqués dans la vie agricole de cette localité, la présente réflexion s'est donnée comme objectif d'analyser leur contribution au développement de l'hévéa. Qui sont donc ces paysans migrants qui pratiquent la culture de l'hévéa ? Quelle est leur part dans le développement de cette culture de rente? Ces questions de recherche ont orienté notre approche méthodologique.

1. METHODE

La collecte des données s'est appuyée sur la recherche documentaire, l'observation directe et l'enquête de terrain. Les sources documentaires consultées sont des travaux scientifiques ayant permis de montrer l'implication des migrants au développement de l'agriculture. Les documents consultés ont été obtenus dans les bibliothèques de l'Institut d'Ethnosociologie (IES), et de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD).

L'enquête de terrain s'est déroulée sur une période d'un mois (avril-mai 2015). Les planteurs enquêtés à l'aide d'un questionnaire sont issus d'un recensement effectué par la SAPH en 2011 dans le village d'Anga. Sur les 211 planteurs d'hévéa recensés dans cette localité, seuls 130 avaient leur exploitation effectivement entrée en production. C'est donc à ces 130 planteurs d'hévéa que le questionnaire a été administré.

Les données recueillies ont été traitées à l'aide du logiciel Excel Microsoft pour la conception des tableaux statistiques après le dépouillement.

2. RESULTATS ET ANALYSE

Les planteurs migrants intervenant dans l'hévéaculture sont la cible de cette étude. Il a été donc intéressant d'identifier les caractéristiques sociodémographiques de ces derniers afin de déterminer leur implication dans le développement de l'hévéaculture, dans une zone non aisée pour les migrants, non propriétaires fonciers, d'avoir une plantation de cultures pérennes.

2.1. Description des planteurs dans l'hévéaculture

L'étude descriptive repose sur l'identification des caractères sociodémographiques des paysans exerçant dans la production de l'hévéa.

2.1.1. Le statut matrimonial des agriculteurs

Il ressort de la répartition selon le statut matrimonial que 66 % des exploitants vivent maritalement. Environ 2/3 d'entre eux sont des migrants. Les célibataires ne représentent que 28,46% ; ils sont eux aussi majoritairement issus de la migration (59,45 %), tableau I.

Tableau I : Répartition des agriculteurs selon le statut matrimonial

	Célibataire	Marié	Veuf	Total général
Migrant	22	54	3	79
non migrant	15	33	3	51
Total général	37	87	6	130

Source : Nos enquêtes (2015)

La tendance élevée pour le mariage au sein des exploitants constitue une main-d'œuvre familiale non négligeable. Elle est une source motrice pour la gente féminine dans l'activité agricole.

2.1.2. Répartition des agriculteurs selon le sexe

L'enquête révèle que 10 % des exploitants interrogés sont des femmes (tableau II), soit une population agricole majoritairement masculine (90 %). Quel que soit le statut migratoire le sex-ratio est en faveur des hommes. On note néanmoins qu'il est 4 fois plus élevé chez les migrants que les non migrants.

Tableau II : Identification des agriculteurs selon le genre

	Féminin	Masculin	Total général
Migrant	4	75	79
non migrant	9	42	51
Total général	13	117	130

Source : Nos enquêtes (2015)

Il est intéressant de signifier que l'agriculture vivrière est largement réservée aux femmes (Chaléard, 1996) dans la zone d'étude. Cela a permis d'identifier un nombre élevé d'hommes que de femmes dans la culture de l'hévéa. Mais, quel que soit le sexe dans l'activité agricole, il faut tenir compte du facteur âge qui est un élément déterminant pour la réussite agricole dans les pays du tiers monde.

2.1.3. Répartition des agriculteurs par âge

Les chiffres du tableau III montrent qu'environ 3/4 des exploitants agricoles ont plus de 35 ans, 82,43 % au niveau des migrants et 72 % chez les non-migrants. Parmi les plus de 35 ans, les exploitants ayant plus de 55 ans représentent 43 % chez les migrants et 31,37 % chez les non-migrants. Quant aux moins de 35 ans, quel que soit le statut migratoire, ils représentent moins de 30 % des exploitants d'hévéa.

Tableau III: Age des agriculteurs

	20-35	35-55	55 et +	Total général
Migrant	18	27	34	79
Non Migrant	14	21	16	51
Total général	32	48	50	130

Source : Nos enquêtes (2015)

La majorité des agriculteurs ont plus de 55 ans. Cette catégorie de producteurs n'est plus dynamique pour l'activité agricole. Ils se rabattent alors sur un recrutement de main-d'œuvre hors de la zone d'étude pour la gestion de leurs exploitations. Ce phénomène de recrutement existant depuis l'introduction du binôme café-cacao dans la région du Sud-est (Dian, 1978) de la Côte d'Ivoire a favorisé la présence d'une diversité de nationalités parmi les agriculteurs d'Anga.

2.1.4. Répartition des agriculteurs selon la nationalité

En représentant 74% de l'ensemble des enquêtés, les ivoiriens constituent la majorité des producteurs d'hévéa dans le village d'Anga; le reste étant constitué de non-nationaux issus essentiellement de pays de la CEDEAO. La nationalité Burkinabé est la seconde entité après les ivoiriens avec une présence de près de 18% de planteurs migrants.

Tableau IV : Nationalité des agriculteurs

	Burkinabé	Ghanéen	Ivoirienne	Malien	Total général
Migrant	14	1	59	5	79
non migrant	13	1	37	0	51
Total général	27	2	96	5	130

Source : Nos enquêtes (2015)

La forte représentativité de la nationalité burkinabé parmi les ressortissants de la CEDEAO dans le milieu agricole ivoirien est impérativement due au choix d'une main-d'œuvre tournée vers le Burkina Faso dès l'introduction du binôme café-cacao par les colons. L'ardeur de ces derniers à l'activité agricole a entraîné un climat de satisfaction chez les exploitants. Cela a favorisé une continuité dans le recrutement de la main-d'œuvre burkinabé. Il a de facto contribué à une forte présence de l'ethnie Mossi parmi les planteurs d'hévéa dans le village Anga.

2.1.5. Répartition des agriculteurs selon l'ethnie

Trois ethnies (Mossi, Abouré et Ehoutilé) sont représentatives dans la culture de l'hévéa. Elles ont sensiblement le même nombre d'exploitants. Parmi les planteurs migrants, l'ethnie Abouré est majoritaire (29%). Elle est suivie par les Mossi ; les Ehoutilé (autochtone) occupent la troisième position avec les Baoulé.

Tableau V : Ethnie des agriculteurs

	Migrant	non migrant	Total général
Abouré	23	3	26
Mossi	14	13	27
Ehoutilé	11	15	26
Baoulé	11	1	12
Agni	7	13	20
Senoufo	7	5	12
Dioula	5	0	5
Fanti	1	1	2
Total général	79	51	130

Source : Nos enquêtes (2015)

Le nombre élevé d'Abouré et de Mossi parmi les agriculteurs d'hévéa s'explique en fonction de la présence de chacune des ethnies. La diminution des espaces cultivables en pays Abouré a amené les Abouré à migrer vers les territoires voisins pour la pratique des cultures rentières (Colin, 1990). Or la forte présence de l'ethnie Mossi est due au recrutement de la main-d'œuvre initié depuis l'implantation des cultures du binôme café-cacao par les colons dans la zone d'étude.

2.1.6. Répartition des agriculteurs selon le niveau d'instruction

Quel que soit le statut migratoire, plus de la moitié des exploitants ont été scolarisés. Les études au secondaire sont le niveau de scolarisation le plus atteint (46 % chez les migrants et 50 % chez les non migrants). Les exploitants les plus analphabètes sont ceux issus de la migration (66.67 %).

Tableau VI : Niveau d’instruction des agriculteurs

	Analphabète	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total général
Migrant	38	11	19	11	79
non migrant	19	7	16	9	51
Total général	57	18	35	20	130

Source : Nos enquêtes (2015)

Le taux majoritaire (56,15 %) des exploitants scolarisés s’explique par un facteur historique. En effet, la zone d’étude fait partie de la première zone d’installation des écoles primaires en Côte d’Ivoire par le biais du colonisateur français dans les années 1890. Cela a favorisé une instruction rapide des populations de cette partie de la Côte d’Ivoire. A cet élément explicatif, on peut ajouter la présence de nombreux fonctionnaires qui pratiquent l’activité agricole comme étant un second emploi.

2.1.7. Répartition des agriculteurs selon le statut d’occupation

Le tableau VII révèle que la majorité des enquêtés (79 %) sont des paysans. 60 % de ces paysans sont des migrants et les 40 % restant des non migrants. A côté de ces derniers, des enquêtés (21%) exercent dans l’activité agricole comme une seconde fonction. Parmi ceux-ci, les instituteurs sont majoritaires (41 %) et les 59 % restant renferment d’autres corporations (agents de santé, commerçant, ménagère et pêcheur). Les instituteurs migrants pratiquant la culture de l’hévéa représentent plus de 70 % du nombre total des instituteurs.

Tableau VII : Statut d’occupation des agriculteurs

	Migrant	non migrant	Total général
agent de santé	3	3	6
commerçant	3	2	5
Instituteur	8	3	11
Ménagère	3	1	4
Paysan	62	41	103
Pêcheur	0	1	1
Total général	79	51	130

Source : Nos enquêtes (2015)

La masse importante des instituteurs parmi les agriculteurs multifonctionnels est un facteur favorable au développement de l’hévéaculture à Anga. En effet, les instituteurs sont les fonctionnaires les plus représentés dans le village. Cela facilite souvent des relations de familiarité et de complicité entre les instituteurs et les paysans. Ces relations sont généralement profitables au développement agricole car elles contribuent à dispenser des connaissances sur les pratiques agricoles aux paysans.

2.2. Analyse de la participation des migrants au développement de l’hévéaculture

2.2.1. Une agriculture basée sur des exploitations à taille réduite

On note que 52 % des exploitants ont au moins 5,7 ha d’hévéa (tableau VIII). Les 48 % restant disposent d’exploitation dont la superficie est inférieure à 5 ha. Quel que soit le statut migratoire la taille moyenne des superficies est de 5,65 ha.

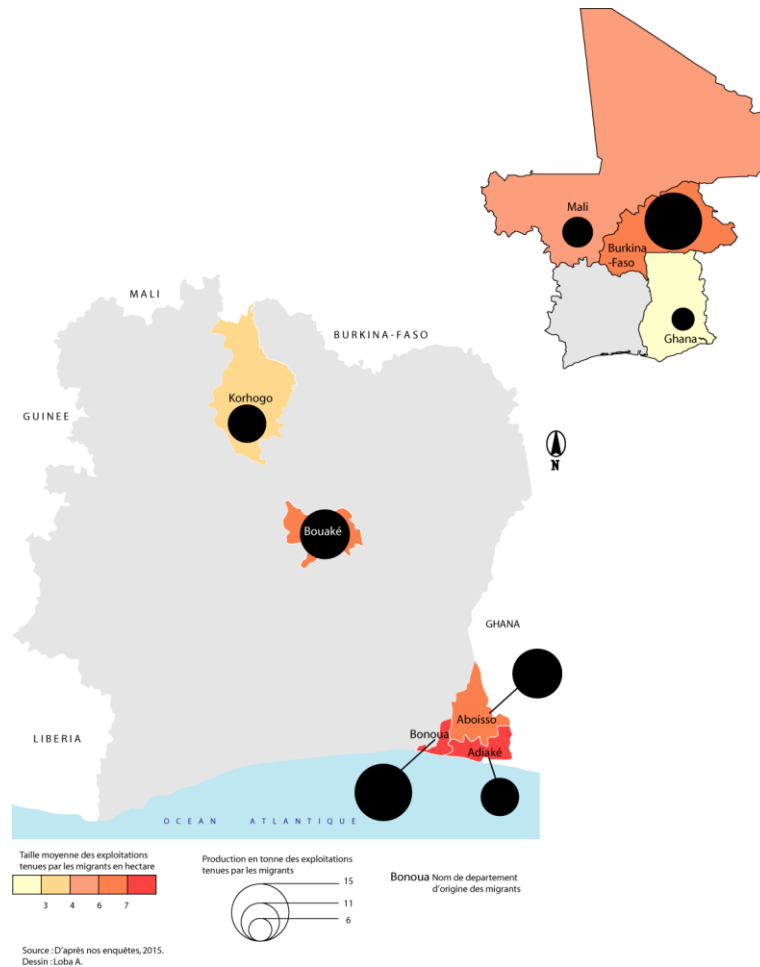
Tableau VIII : Superficie des exploitations selon le statut migratoire

	Taille des exploitations			Total général
	0 à 5	5 à 10	10 et plus	
Migrant	36	34	9	79
non migrant	26	18	7	51
Total général	62	52	16	130

Source : Nos enquêtes (2015)

Les autochtones ehoulilé et les migrants d’ethnies abouré et mossi possèdent en moyenne les superficies les plus importantes (supérieures à 7 ha). Or, en termes de quantités d’hévéa produit, les autochtones ont un volume de production en deçà des migrants abouré et mossi. Mieux, d’autres ethnies issues de la migration avec des superficies inférieures à 7 ha, glanent des récoltes supérieures à celle des autochtones (figure 2).

Figure 2 : Quantité d’hévéa produit à Anga selon les lieux d’origine des migrants



L’apport des migrants à l’essor de la production d’hévéa a été possible grâce à une vente des forêts par des autochtones (Chaléard et Charvet, 2007). Elle est devenue le principal mode d’acquisition foncière dans l’espace d’étude.

2.2.2. L’accès à la propriété foncière

Comme le montre les chiffres du tableau IX, le mode d’acquisition d’espaces cultivables le plus observé est l’achat (57,69 %). Ensuite suivent les modes d’acquisition par héritage avec 30% et le partenariat avec 12,31 %. Ces résultats sont identiques quel que soit le statut migratoire du planteur.

Tableau IX : Mode d'acquisition des espaces agricoles selon le statut migratoire

	Mode d'acquisition			Total général
	Achat	Héritage	Partenariat	
Migrant	49	20	10	79
non migrant	26	19	6	51
Total général	75	39	16	130

Source : Nos enquêtes (2015)

Contrairement aux autres territoires du Sud-est ivoirien où les planteurs autochtones sont majoritaires (Chaléard et Chavret, 2007), dans le village d'Anga ces derniers sont évincés du partage foncier à cause de la forte marchandisation des espaces agricoles. Les transactions foncières deviennent de plus en plus possible sous l'exigence d'un document officiel attestant le titre de propriété du vendeur. Cette situation est due aux différents conflits fonciers vécus auparavant par des planteurs migrants ainsi qu'à l'amélioration du niveau d'instruction de ces derniers. Quant au mode d'acquisition par héritage, on constate que quel que soit le statut migratoire des planteurs, ils ont hérité d'un défunt parent ou conjoint pour les femmes pratiquant la culture de l'hévéa à plus de 75 %. Cela a été possible grâce à l'existence d'une attestation foncière adressée à l'ayant droit.

3.2.3. Une attestation foncière en fonction de l'âge

A travers les chiffres du tableau X, on note que 44,28 % des exploitants possédant un titre foncier ont plus de 55 ans. Près de 63 % parmi ceux qui possèdent le titre de propriété foncière sont des migrants.

Tableau X: Acquisition d'un titre foncier en fonction de l'âge de l'agriculteur

	Non	Oui	Total général
20-35	18	14	32
Migrant	10	8	18
non migrant	8	6	14
35-55	23	25	48
Migrant	13	14	27
non migrant	10	11	21
55 et +	19	31	50
Migrant	12	22	34
non migrant	7	9	16
Total général	60	70	130

Source : Nos enquêtes (2015)

A travers cette étude, on se rend compte que plus l'agriculteur à un âge avancé, il a des documents attestant son titre de propriété foncière. Les résultats sur l'acquisition du titre foncier par les planteurs selon les tranches d'âge 20-35; 35-55; et 55 et plus se présentent respectivement comme suit : 43,75 %; 52,08 % et 62 %. Cette situation répond à une crainte de ne pas se faire déposséder de ses années de travail dans l'hévéaculture. Le facteur âge dans l'acquisition d'une attestation foncière est aussi dû à un souci de préserver un espace agricole pour ses héritiers en cas de décès.

La sécurisation des espaces agricoles à travers l'existence d'un titre foncier a favorisé une entrée en production d'un nombre de plantations chez les exploitants migrants.

2.2.5. Des plantations en production

L'étude révèle que 23 % des exploitants sont au-delà de la 6^{ème} année d'entrée en production. Les exploitants respectivement dans leur 2^{ème} et 3^{ème} année suivent avec des proportions de 22,30 % et de 19,30 %. Chez les planteurs migrants, on observe les mêmes tendances que la situation générale ci-dessus présentée. Par contre chez les exploitants non migrants la tendance est quelque peu différente; 25,49 % sont dans la 2^{ème} année d'entrée en production ; 21,56% dans la 3^{ème} année et 19,60 % au-delà de la 6^{ème} année (tableau XII).

Tableau XII : Durée d'entrée en production des exploitations selon le statut migratoire

	durée d'entrée en production					6 plus	et Total général
	1	2	3	4	5		
Migrant	10	16	14	12	7	20	79
non migrant	9	13	11	5	3	10	51
Total général	19	29	25	17	10	30	130

Source : Nos enquêtes (2015)

L'entrée en production d'une plantation d'hévéa s'effectue dès sa 6^{ème} année de culture si l'entretien est parfait. Mais, en cas d'un non respect des techniques de culture, la plantation peut entrer en production au-delà de sa 6^{ème} année de culture. Les agriculteurs enquêtés ont soit atteint ou dépassé la période d'entrer en production. Le constat qui ressort de cette étude montre que durant toutes années d'entrée en production, les planteurs migrants sont majoritaires. L'adoption rapide de l'hévéaculture par les migrants est due à la déprime sur les prix du cacao en Côte d'Ivoire et face au degré de mortalité de leurs plantations, des échecs de la replantation, particulièrement aggravés en 2006 et 2007, les changements, écologique et économique, ne leur laissent plus guère le choix (Ruf, 2009). Les migrants intensifient alors leurs efforts à la culture de l'hévéa. L'année 2007 devient une année de référence hévéa par excellence chez tous migrants (Ruf, 2009). Ce facteur est sans doute un facteur probant à la réussite des tonnages récoltés par les migrants du village d'Anga.

2.2.6. Un volume de production satisfaisant

54 % des planteurs récoltent (photo 1) au moins 13 tonnes de productions de latex. Le reste (46 %) glande entre 1 et 10 tonnes de latex. Les planteurs migrants glandent une production moyenne de latex identique, 13 tonnes à celle des 54 % de planteurs d'hévéa en général. Quant aux planteurs non migrants, ils récoltent 11 tonnes de latex en moyenne (tableau XIII).



Photo 1 : Récolte du caoutchouc humide (Coulibaly S. Y., 2015)

Tableau XIII : Volume de production des exploitations selon le statut migratoire

	Volume de production (tonnes)					25 et plus	Total général
	1 à 5	5 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25		
Migrant	13	20	8	18	5	15	79
non migrant	17	10	7	5	5	7	51
Total général	30	30	15	23	10	22	130

Source : Nos enquêtes (2015)

La récolte du caoutchouc est mensuelle contrairement aux premières cultures de rente (café et cacao) qui sont annuelles. La mensualité de la récolte a suscité un revenu mensuel pour les producteurs d'hévéa. Ce qui facilite une amélioration des conditions de vie des planteurs. Ils assurent les dépenses journalières et peuvent même chiffrer les dépenses effectuées sur les plantations. Or auparavant, il était impossible de quantifier les dépenses effectuées par les paysans sur les plantations car la comptabilité était annuelle (Gastellu, 1989).

3. DISCUSSION

Le mot migrant est un terme générique qui en langage statistique désigne tous ceux qui sont nés dans un endroit autre que leur lieu de résidence (Alternatives Sud, 2004). Dans le cas de notre étude, plus de la moitié (60,76 %) de la population cible est concernée par ce statut de migrant. Dans la plupart du temps, leur arrivée dans le nouveau lieu de résidence est motivée par la recherche d'une meilleure condition de vie. Ghazi et Yaw (1992) à cet effet,

démontraient que les mouvements migratoires semblent être motivés, au niveau individuel tout au moins, par des raisons économiques et par la recherche d'une meilleure situation et d'un niveau de revenu plus élevé. D'une manière générale, l'amélioration des conditions de vie d'un migrant peut être observée par son attachement à son lieu d'accueil. A ce sujet, les migrants étudiés se sont fixés dans leur lieu d'accueil à travers leur statut marital. Ce regroupement familial est accentué et voire même plus prononcé que les mariages effectués au sein de la communauté autochtone.

Le phénomène de migration est généralement observé des zones rurales vers les zones urbaines dans les pays en développement. Il conduit à une augmentation de la population et du nombre de personnes en quête d'emploi. Ghazi et Yaw (1992) confirmaient cette idée en illustrant que l'expansion rapide de la population et de main-d'œuvre urbaine dans de nombreux pays et surtout dans les pays en développement est due à ce phénomène migratoire. Outre les flots migratoires des campagnes vers les villes, des mouvements migratoires de la ville vers les campagnes et d'immigration ou d'émigration importants s'observent tout en traduisant les mêmes conséquences que le phénomène migratoire des zones rurales vers la ville. Ces deux cas de figure ont pu être observés dans le cadre de notre étude. Près de 80 % des migrants disent avoir migré d'une zone urbaine vers la campagne et 20 % en dehors des frontières ivoiriennes vers la Côte d'Ivoire. Ce phénomène migratoire a débuté dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire dès l'introduction (1880) des plantations caféières et cacaoyères. Les migrants étaient recrutés pour travailler dans les plantations en qualité de manœuvres agricoles. Plusieurs auteurs (Dian, 1978 ; Chaléard, 1979 ; Colin, 1990 et Oura, 2010) attestent cette idée. Ils indiquaient que ces manœuvres agricoles étaient recherchés à partir de la zone savanicole ivoirienne jusqu'au-delà des frontières Nord. Cette raison nous a permis de constater à travers notre étude que la population migrante en provenance de cette zone géographique est encore importante (46,83 %). Ces derniers sont passés du statut de manœuvres agricoles à celui de propriétaires d'exploitation. Ils possèdent plus de 60 % des plantations d'hévéa comme le révèle notre étude. La forte présence des migrants sur les espaces d'hévéa est une des conséquences de la crise caféière et cacaoyère des années 1980. En effet, les espaces caféier et cacaoyer qui étaient auparavant des propriétés autochtones ont été cédés (systématiquement abandonnés ou vendus) à des travailleurs agricoles migrants. Balac (1999) confirme cette position en précisant que le manœuvre agricole devenu planteur par le biais d'un abandon ou d'une vente de plantations par son patron, fera appel à de nouveaux migrants qui s'installeront quelques années plus tard pour augmenter leur nombre

au sein des exploitants agricoles. Cette logique conduit les migrants à opter pour l'achat de forêt encore vierge afin d'établir d'autres plantations. Cela a été perçu à travers notre étude où 57,69 % des terres arables ont été achetées pour développer la culture de l'hévéa. Guéhi (2006) et Koné (2006) affirmaient que ce mode d'acquisition a été une source conflictuelle entre les migrants et les autochtones dans la zone forestière Ouest de la Côte d'Ivoire. Lavigne et Mathieu (1999) cité par Koné (2006) pensent que la formalisation des contrats et des transactions dans la vente des espaces deviennent de plus en plus un impératif. Dans la zone Ouest de la Côte d'Ivoire, des contrats formalisés sur les bouts de papiers (Koné, Chauveau et Basserie, 1998) ont été considérés valables et gagnant au cours d'un procès par la justice puisqu'ils étaient validés par le chef local du village de Zahia. A ce sujet, les migrants de notre zone d'étude ont pris des précautions en établissant des titres fonciers afin d'échapper aux différentes crises foncières survenues dans la partie Sud-ouest du pays en fin des années 1990 dans un contexte sociopolitique en panne. La présence prononcée de 62,85% de titres fonciers chez les planteurs migrants a permis d'observer une stabilité foncière et un développement de l'hévéaculture à Anga. Ce qui favorise de bonnes récoltes agricoles (une moyenne 13 tonnes pour les planteurs migrants) et des retombés conséquents favorisant le mariage et le regroupement familial des paysans migrants à plus de 66,67%. L'approche adoptée pour déterminer la part des migrants au développement de l'hévéaculture a permis de déceler des aspects qui peuvent être mesurés à d'autres variables afin d'approfondir les recherches sur cette question.

CONCLUSION

L'étude a montré que les migrants sont majoritaires dans la culture de l'hévéa dans le village d'Anga. Cela a été possible avec le retrait des autochtones de l'agriculture depuis la baisse des prix du café et du cacao sur le marché international. Cette situation a été mise à profit par des migrants qui étaient auparavant des manœuvres agricoles dans la zone d'étude à travers l'achat des plantations abandonnées par les autochtones. Ils se sont résolument consacrés à la culture de l'hévéa du fait des rentabilités qu'elle procurait en début des années 2007. Malgré la chute des prix actuels, la culture de l'hévéa est déjà établie comme un moteur de boum chez les migrants d'Anga et aussi moteur de l'attraction des cadres vers l'agriculture, jusque là restée marginale (Ruf, 2009).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alternatives Sud., (2004), Le défi des migrations internationales, Vol. XI n°1, pp.1-8.

Balac R., (1999), Les économies pionnières prédatrices du milieu forestier : le cas de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire, in les Xe journées scientifiques de la Société d'Ecologie Humaine, Marseille, SEH, pp 429-438.

Bonnecase V., (2001), Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale, IRD REFO, document n°2 de l'Unité de Recherche 095, 61 p.

Chaléard J. L. et Charvet J. P. (2007), Le cacao en Côte d'Ivoire : heurs et malheurs d'une petite agriculture de plantation, in Géographie agricole et rurale, Paris, Belin, pp 181-194.

Chaléard J. P. (1979), Structures agraires et économie de plantation chez les Abè : Département d'Agboville, Côte d'Ivoire, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris X Nanterre, UER de Géographie, 529 p.

Chaléard J. P. (1996), Temps des villes, temps des vivres : l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire, Edition Karthala 22-24, Boulevard Arago, Paris, 661 p.

Colin J. P. (1990), La dynamique des systèmes productifs agricoles en basse Côte d'Ivoire, In : Dynamique des systèmes agraires, La dimension économique, ORSTOM et CNRS, Paris, pp. 165-190.

Dian B. (1978), Aspects géographique du binôme café-cacao dans l'économie ivoirienne, NEA, 111 p.

Dupire M. (1960), Planteurs autochtones et étrangers en basse Côte d'Ivoire orientale, Etude éburnéennes, VIII, Abidjan, Ministère de l'Education Nationale, 218 p.

Essan K. V. (1986), Activités économiques et structuration de l'espace dans les sous-préfectures d'Aboisso et d'Adiaké, Thèse de Doctorat 3^e cycle en Géographie, Université de Cocody, IGT, 471 p.

Gastellu J. M. (1989), Riches paysans de Côte d'Ivoire, Harmattan, Paris, 178 p.

Ghazi M. F. et Yaw O. (1992), Population, main-d'œuvre et emploi : concepts, tendances et politiques, Bureau International du Travail Genève, document n°9, 128 p.

Guéhi J. I. (2006), Retraits de terres par les « jeunes » autochtones sur les anciens fronts pionniers de Côte d’Ivoire : expression d’une crise de transition intergénérationnelle, Colloque international ‘‘Les frontières de la question foncière’’, Montpellier, 21 p.

Koffi Y. J. J. (2007), Impacts socio-économique et écologique de la culture de l’anacarde dans la région du Zanzan (Nord-est de la Côte d’Ivoire), Thèse Unique de doctorat, Université de Cocody-Abidjan, IGT, 488 p.

Koné M. (2006), Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d’Ivoire : la pratique du tutorat dans la sous-préfecture de Gboguhé, Colloque international ‘‘Les frontières de la question foncière’’, Montpellier, 27 p.

Koné M. ; Basserie V. ; Chauveau J. P. (1998), Les pratiques locales de sécurisation foncière à support papier : étude de cas à Zahia (sous-préfecture de Gboguhé, préfecture de Daloa), Abidjan, Rapport de mission ORSTOM-PFR.

Lavigne Delville P. Mathieu P. (1999), Formalisation des contrats et des transactions. Repérage des pratiques populaires d’usage de l’écrit dans les transactions foncières en Afrique rurale, Paris, GRET, IED.

Minagra., (2009), Plan directeur du développement agricole, 92 p.

Oura K. R. (2010), Agriculture et Urbanisation : le cas de Bonoua, Thèse unique de Doctorat en Géographie, Université de Cocody, Institut de Géographie Tropicale (IGT), Abidjan, 420 p.

Ruf F. (2008), La fièvre caoutchouc, Jeune Afrique, N° 2457, 56 p.

Ruf F. (2009), L’adoption de l’hévéaculture en Côte d’Ivoire : Prix, imitation et changement écologique, Montpellier, Inra, Sfer, Cirad, 22 p.

Ruf F. (2013), Agriculture contractuelle et boom de l’hévéaculture villageoise en Côte d’Ivoire, Cah Agric 22 : 1-7.doi : 10.1684/agr.20120575.

Ruf F. et al., (2008), L’hévéaculture familiale en Côte d’Ivoire : Le processus d’innovation dans la région de Gagnoa, Etude sur convention pour le compte de l’AFD, Rapport final, Montpellier, SupAgro, Inra, Cirad, 57 p.